



Pour une Gauche Alternative

la feuille du Réseau Coopératif de Gauche Alternative

24 juin 2026 – N°21

L'édito

Gauche : impossible rassemblement ?

Le RN caracole en tête des sondages, la droite LR se rallie peu à peu à ses thèses suivant en cela la part croissante des couches dominantes qui fait désormais ouvertement le choix du néo-fascisme.

Face à cela que fait la gauche ?

LFI a lancé sa campagne à Saint-Denis devant plusieurs dizaines de milliers de personnes et de militant·es « monté·es » pour l'occasion à Paris. Ce lancement est une réussite et montre qu'une partie importante de la jeunesse et des couches populaires aspire à sortir des politiques qui sont menées depuis presque 50 ans, pour mieux vivre et construire une société désirable. Mais une démonstration de force réussie, si elle donne de l'espoir, ne dit rien des rapports de force réels, sociaux et politiques, dans le pays. Et derrière la radicalité apparente des mots d'ordre, la personnalisation, la logique purement électoraliste, le pari de la dispersion à gauche et à droite pour accéder au second tour de la Présidentielle sont-ils suffisants et de nature à mobiliser la société pour un changement d'horizon ?

Le PS hésite entre une candidature social-libérale – et la personne qui pourrait l'incarner – et un profil plus unitaire. Les autres forces de gauche et écologistes sont diverses. Mais sur le fond, l'objectif essentiel est d'avoir aussi le maximum de places au sein des institutions. Les Primaires auraient pu avoir un sens si elles avaient permis un débat large dans la société sur le fond. Mais elles sont à l'heure actuelle un concours de candidatures avec des dimensions de concurrence qui n'intéressent personne. Elles deviennent incompréhensibles...

A la base, les mouvements sociaux et citoyens donnent de la voix :

Après le meurtre de la petite Lyhanna, la proposition de la Coalition Féministe et Infantile d'une loi-cadre contre les violences sexistes et sexuelles constitue la meilleure réponse de la société face à la violence patriarcale et masculiniste.

Une cinquantaine d'organisations (dont Amnesty International, ATTAC, la LDH, Greenpeace, Réseau Action Climat-France, Union syndicale Solidaires...) ont lancé un "Appel à la résistance démocratique, sociale et écologique" qui indique dans sa conclusion : "Ne laissons aucune force mettre en péril les droits humains fondamentaux, les acquis sociaux gagnés de haute lutte, et les équilibres environnementaux dont notre survie dépend directement".

De nombreuses organisations commencent à se coordonner pour créer un mouvement social et citoyen afin d'empêcher l'extrême droite d'accéder au pouvoir : une campagne de masse se met en place, visant à toucher les citoyen·nes au plus près de leur vie quotidienne et portant des propositions alternatives de transformation.

Les mobilisations, les expériences alternatives pour dénoncer et contribuer à inverser les trajectoires du réchauffement climatique ouvrent la voie à de nouvelles façons d'habiter nos territoires pour protéger nos conditions de vie (eau, alimentation, déplacement, reconversions industrielles, coopératives...)

Pour notre réseau, « l'union à gauche sans LFI » ou « l'union tous derrière et sous la direction de LFI » ne sont que les 2 faces de la même défaite face au RN. Pour gagner il n'y a pas d'autre chemin possible que l'unité de la base au sommet articulant luttes, questions institutionnelles et perspective de transformation. **Vite ! Le temps presse désormais !**

Un procès qui fera date

« Me retrouver ici, c'est infamant, j'ai l'impression d'un inversement des valeurs »

Devant l'arbitraire des contrôles des allocataires du RSA, et les conséquences des harcèlements lors de ces contrôles, la CGT Finistère a poursuivi devant le tribunal le président du conseil départemental, De Calan, et son directeur de l'emploi et de l'insertion pour harcèlement sur la base d'une jurisprudence France Télécom qui met en cause la responsabilité pénale des sommets de la hiérarchie.

La convocation devant le tribunal l'a mis dans tous ses états et, dès le soir du procès, le CD29 a publié un communiqué qui reprend tous les poncifs de la droite extrême et de l'extrême droite sur l'assistanat. Loin de justifier les procédures employées par ses services, De Calan se contente de dire qu'il a raison, qu'il fait la loi. Loin de répondre à leurs arguments et à leurs témoignages, il s'attaque aux personnes : mise en cause de leurs droits au RSA suivant les fantasmes de la droite, mise en cause de leurs choix professionnels et de la durée au RSA. Le CD29 livre en pâture à l'opinion les montants versés. Tout est fait pour stigmatiser les plaignant·es – et par la même occasion justifier la politique d'exclusions du RSA dans le Finistère : – 25% d'allocataires depuis 2021!



Mais comme il n'est pas sur que ça suffise, De Calan a recours au complot d'extrême gauche en indiquant que des plaignant·es sont membres d'organisations d'extrême gauche. Il cite la Confédération Paysanne (qui s'est joint à la CGT dans la procédure) sans doute pour remercier un de ses témoins, ténor de l'agrobusiness finistérien (qui subit des difficultés de recrutement au vu des conditions qu'il offre).

Ces mesures ne sont pas la lubie d'un noblaillon, petit potentat local qui veut être le maître sur ses terres. De Calan a reçu le soutien de l'Association des Départements de France, de l'État via le préfet, de France Travail... d'Édouard Philippe (son chef) qui ne manque jamais une occasion de vouloir égaler le RN. Tout ce beau monde cautionne ou approuve De Calan.

L'enjeu de ce procès est de savoir si nous laissons le droit pour les pauvres devenir un "pauvre droit" inférieur au droit commun. Comme pour les migrants, substituer l'arbitraire administratif à l'effectivité des droits, c'est aussi contribuer à miner l'État de droit.

Une vigilance s'impose, il faut faire connaître ce qui se fait là "au nom du peuple français"

Féminisme, antiracisme, antifascisme : mêmes combats

Le masculinisme révèle la cohérence idéologique entre le sexisme, le racisme et le fascisme. Ces oppressions ne sont pas des problèmes isolés, mais les facettes d'un même projet de domination.

Né dans les années 1980–90 en réaction aux avancées féministes, le masculinisme inverse la perspective : il présente les hommes comme victimes du féminisme et des politiques d'égalité, niant les inégalités réelles (salariales, domestiques, sexuelles). Structuré autour d'une haine des femmes, il s'organise en ligne via la manosphère (incels, MGTOW, pick-up artists, etc.), unis par leur rejet du féminisme.

Ce mouvement n'est pas marginal : des figures comme Andrew Tate (mis en examen pour traite d'êtres humains) cumulent des millions d'abonnés. En France, Soral et Zemmour ont popularisé ce discours dès les années 2000, mêlant antiféminisme, homophobie et xénophobie. Les racines du masculinisme sont ancrées dans l'extrême droite.

Le masculinisme révèle qu'antiféminisme, racisme et fascisme procèdent d'une même vision du monde :

- ◆ Essentialisme hiérarchique : croyance en des hiérarchies naturelles entre les êtres humains, l'égalité étant perçue comme une menace.
- ◆ Femmes gardiennes de l'identité nationale : défense d'un ordre traditionnel, où femmes et minorités menacent la structure familiale et nationale.

- ◆ Théorie du « Grand Remplacement » : désignation des femmes, migrant-es ou minorités comme responsables d'un déclin imaginaire.
- ◆ Alliances militantes : porosité entre masculinistes et extrémistes, notamment en ligne, où les discours se radicalisent mutuellement.

Le masculinisme sert de levier de recrutement pour l'extrême droite, ciblant les jeunes hommes vulnérables. Après quelques jours dans ces espaces, les utilisateurs sont exposés à des contenus violents, néofascistes, glorifiant dictateurs ou tueurs en série. En juillet 2025, un projet d'attentat masculiniste (lié aux incels) a été déjoué.

Sur le plan électoral, un fossé se creuse : les hommes de moins de 30 ans votent davantage à l'extrême droite, tandis que les jeunes femmes affichent une sensibilité progressiste. Les partis d'extrême droite en ont conscience et l'exploitent.



Sexisme, racisme et fascisme partagent une racine commune : la volonté de domination et le rejet de l'égalité. Lutter contre le masculinisme, c'est refuser de laisser le terrain libre à l'extrême droite.

Criminalisation de la solidarité avec la Palestine

La France a reconnu l'État de Palestine en septembre 2025, mais se distingue par sa complicité avec l'État d'Israël et continue à ne rien faire pour rendre possible la création d'un État palestinien. Pire, elle attaque le mouvement de soutien à la Palestine, tente d'imposer la propagande israélienne et d'empêcher la dénonciation du génocide du peuple palestinien. Cette politique répressive constitue une menace pour nos libertés.

Ainsi, et pour ne citer que quelques exemples :

- C'est Rima Hassan, eurodéputée LFI, qui est harcelée par des mises en examen, tentatives d'intimidation, diffamations en public, gardes à vue répétées, etc.
- C'est Ramy Shaath, figure palestinienne engagée contre la colonisation de la Palestine et pour les droits des peuples à vivre dignes et libres sur leurs terres, qui est menacé d'expulsion.
- C'est Salah Hamouri, avocat franco-palestinien sur lequel Israël s'acharne depuis 20 ans, qui n'est pas défendu par la France contre la diffamation du Shin Bet (service de renseignement et de sécurité intérieure israélien) l'accusant de « terrorisme ».
- C'est Omar Alsoumi, porte-parole du collectif Urgence Palestine, qui est accusé d'« apologie de terrorisme » et

dont le procès aura lieu le 7 décembre prochain.

- C'est le collectif Urgence Palestine qui est menacé de dissolution depuis le printemps 2025.
- C'est l'UJFP (Union juive française pour la paix), régulièrement ciblée suite à ses positions, qui fait l'objet actuellement d'une enquête pour « financement du terrorisme » et « association de malfaiteurs terroristes », à la suite d'une plainte déposée le 2 juillet 2025 par l'association sioniste Contre la haine, l'antisémitisme et le racisme (Char).
- C'est Ali O., réfugié palestinien depuis 2016, détenu en France depuis le 30 mai 2024 pour terrorisme à la suite d'accusations israéliennes.
- C'est la suspension de l'application depuis le 1er août 2025 du Programme d'Accueil en Urgence des Scientifiques et Artistes en Exil (PAUSE) suite à un incident isolé relayé par les médias. Ce programme européen permet, sous conditions, l'installation dans toute l'UE de personnalités palestiniennes.

Assez ! Honte à la criminalisation des voix solidaires de la juste cause palestinienne qui dénoncent, tout comme l'ONU et la CIJ, le génocide, l'apartheid, l'occupation et la colonisation.

pour nous contacter : ensemblegauchealternative@proton.me